

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'INTERIEUR, DES COLLECTIVITES LOCALES ET DES TRANSPORTS
Institut National De Formation des Personnels des Collectivités Locales
« Rachid Merazi » ORAN
NIF : 426002000162075

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°: 01/2026

La Directrice de l'Institut National de Formation des Personnels des Collectivités Locales -Rachid Merazi- Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec des exigences de capacités minimales pour l'opération : REHABILITATION DE 05 LOGTS DE FONCTION A INFPCL ORAN.

CAPACITES MINIMALES REQUISES:

Les entrepreneurs participant à cette offre doivent déposer :

- Un certificat de qualification et de classification de Catégorie trois (03) et plus, activité Principale en Bâtiment ou ayant une activité principale en bâtiment en cours de validité.
- Avoir réalisé un projet au minimum des travaux d'aménagements extérieur ou un projet de réhabilitation ,aménagement ou réalisation dans le domaine de bâtiment justifié par des attestations de bonne exécution délivrés par le maitre d'ouvrage public.
- Et un moyen de chiffre d'affaire égal ou supérieur à 10 000 000,00 DA en TTC durant les trois (03) dernière années (2023-2024-2025).

Le retrait du cahier des charges se fera au pré de l'Institut National de Formation des Personnels des Collectivités Locales « Rachid Merazi » ORAN : 12 Bd Colonel Lotfi ORAN. Contre le paiement de la somme de Cinq Mille Dinars (5 000,00 DA) non remboursable au compte ccp n°321460 clé 04 .

CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :

Les dossiers de soumission comprendront une offre technique, une offre financière et un dossier de candidature à savoir :

Première enveloppe :

Dossier de candidature

1-Déclaration de candidature dûment remplie signée ;

Dans la déclaration de candidature, le candidat ou le soumissionnaire atteste qu'il : « n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés Publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et délégation du service public ;

* n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Ce dernier concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;

*est en règle avec ces obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et d'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit Algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;

*est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché ;

*a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit Algérien ;

*détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit Algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;

1-une déclaration de probité dûment remplie signée ;

2-les statuts pour les sociétés ;

3-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

4-tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ;

A/ Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification en cours de validité

B/ Capacités financières :

Moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) derniers années (2023-2024-2025).

C/ Capacités techniques :

***Moyens Humains**

Liste nominative du personnel d'encadrement et diplômés + Cv appuyé par la déclaration auprès de la CNAS de l'année en cours.

***Moyens matériels :** Matériel roulant : Copie de cartes grises avec contrat d'assurance, contrôle technique en cours de validité, et pour le Matériel non roulant : facture d'achat et PV d'inventaire visé par expert assermenté de l'année en cours.

***Référence professionnelles :** justifiées par des attestations délivrées par les Maîtres de l'ouvrage publics.

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et délégation du service public ; les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra les fournir dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et , en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché par les documents suivantes :

1-Copie du registre de commerce électronique.

2-Mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité.

3-Extrait de rôles auprès ou avec un échéancier de paiement et porte la mention de non inscrit au fichier national des fraudeurs portant le NIF.

4-Extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou du directeur général de l'entreprise datant moins de trois (03) mois.

5-Copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux pour les sociétés de la dernière année.

6-Copie de numéro d'identification fiscale « NIF » et de numéro d'identification statistique « NIS ».

Deuxième enveloppe :

Offre technique

- Déclaration à souscrire remplie et signée (selon modèle ci-joint)
- Planning d'exécution des travaux
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique justificatif : un mémoire technique et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du DP 15-247.
- Le présent cahier des charges visé et paraphé porte la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Copies des documents fournis doivent être, en cours de validité.

Troisième enveloppe :

Offre financière :

- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint dûment remplie et signée.
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé par le soumissionnaire, renseigné en chiffre et - le devis quantitatif estimatif de l'offre ; dûment renseigné et signé par le soumissionnaire.
- Offres placées dans trois enveloppes distinctes, le tout dans une enveloppe extérieure.

Le soumissionnaire devra remettre son offre originale cachetée en langue française, en utilisant trois (03) enveloppes intérieures séparées portant selon le cas, la mention « dossier de candidature offre technique, offre financière ».

Trois (03) enveloppes intérieures (demande de candidature, offre technique, offre financière) devront être dans une enveloppe extérieure.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et adressée à Madame la directrice de l'institut National de Formation des personnels des collectivités Locales « Rachid Merazi » Oran portant uniquement les mentions suivantes :

SOUSSION POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES.

PROJET : REHABILITATION DE 05 LOGTS DE FONCTION A L'INSTITUT (INFPCL) ORAN.

SOUSSION A N'AOUVIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES.

Si l'enveloppe extérieure ne porte pas la mention prévue ci-dessus, le maître de l'ouvrage ne pourra être tenu responsable d'une erreur de destination ou d'une ouverture des plis prématurée.

La date de préparation des offres est fixée le Quinzième (15) jours à compter de la date de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres. Dans les journaux en langue arabe et étrangère, ou le BOMOP ou la presse électronique ou le portail électronique.

- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres, soit 08h30mn à 12h00mn.
- L'offre est valable pour une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.
- Les offres doivent être déposés auprès du secrétariat de l'Institut National de Formation des Personnels des Collectivités Locales « Rachid Merazi » sis 12 Bd Colonel Lotfi ORAN, les offres envoyées par courrier ne seront pas acceptées.
- Les soumissionnaires sont invité à assister à la séance d'ouverture des plis ; qui aura lieu le même jour à 13 h00 ; au siège de l'institut.

Oran le

La Directrice